

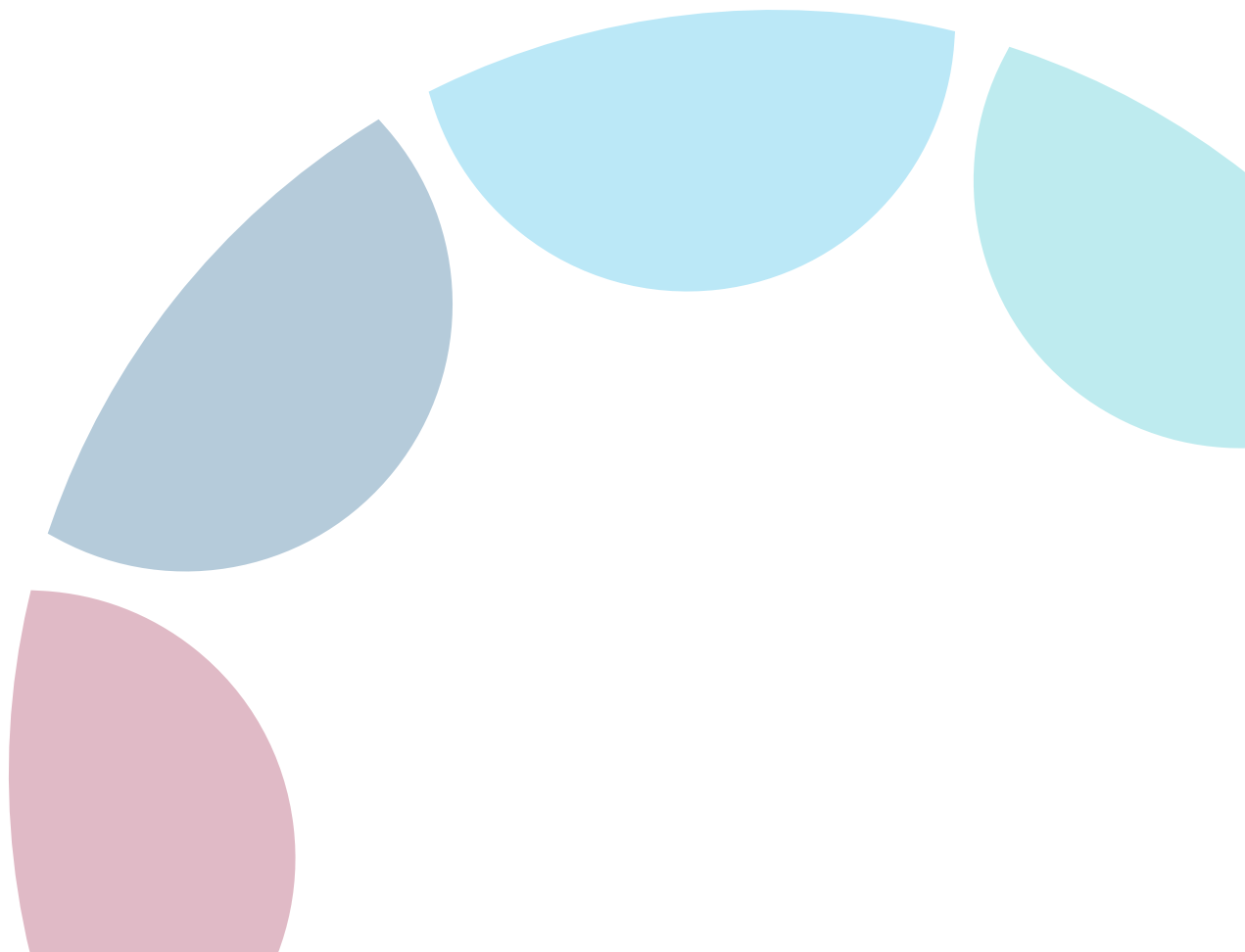
# PLAN DE PARTENARIAT ET DE GOUVERNANCE



RÉVERBÈRE



# PLAN DE PARTENARIAT ET DE GOUVERNANCE





## PRÉAMBULE

Ce document présente l'entente de partenariat et la structure de gouvernance du Réseau de recherche et de valorisation de la recherche sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité (RÉVERBÈRE), un projet pancanadien. Le RÉVERBÈRE se démarque par une volonté forte des chercheurs, des chercheuses et des partenaires d'unir leurs expertises distinctes, mais complémentaires pour faire de la mobilisation des connaissances un terrain propice à la coopération et à la coconstruction en réponse à la diversité des élèves et de leurs besoins.

### 1. OBJECTIFS DU RÉVERBÈRE

Le RÉVERBÈRE a pour finalité le développement et la mise en place de stratégies de mobilisation de connaissances favorisant l'utilisation des connaissances issues de la recherche (CIR) pour le bien-être et la réussite en contexte de diversité. Le tableau 1 rend compte des trois axes du RÉVERBÈRE, des objectifs qui y sont associés et de l'importance du partenariat dans leur réalisation.

Tableau 1.

## LES AXES ET LES OBJECTIFS DU RÉVERBÈRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	AXE 1 : LES CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE (CIR)	PARTENARIAT
<p><b>1</b> Identifier les principaux constats de recherche en matière de soutien au bien-être et à la réussite en contexte de diversité eu égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1) aux interventions éducatives,</li> <li>2) aux stratégies de collaboration et de partenariat,</li> <li>3) aux stratégies de développement professionnel,</li> <li>4) aux stratégies de gestion organisationnelle.</li> </ul>		<p>Identification des thématiques retenues par les chercheurs ou les chercheuses et les partenaires.</p>
<p><b>AXE 2 :</b> LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT (RD) COMME MÉTHODOLOGIE DE CODÉVELOPPEMENT (ET STRATÉGIE PARTENARIALE EN ÉDUCATION)</p>		
<p><b>2</b> Transformer les CIR (identifiées à l'objectif 1) en produits vulgarisés, synthétisés et adaptés aux contextes des utilisateurs en recourant aux principes de la RD.</p>		<p>Espace de dialogue entre chercheurs, chercheuses et partenaires (les besoins prioritaires en milieu scolaire; les caractéristiques d'un produit utile pour les acteurs et actrices de l'éducation).</p> <p>Processus de coconstruction de produits entre chercheurs, chercheuses et partenaires (et les acteurs et actrices qu'ils représentent) à travers la RD.</p>
<p><b>3</b> Comprendre l'expérience de la démarche de RD vécue par les chercheurs, les chercheuses et les partenaires.</p>		<p>Documentation de l'expérience vécue par les chercheurs, les chercheuses et les partenaires tout au long des projets de développement.</p>
<p><b>AXE 3 :</b> LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE PAR LES ACTEURS ET LES ACTRICES DE L'ÉDUCATION</p>		
<p><b>4</b> Identifier les mécanismes facilitant l'accès et l'appropriation des CIR sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité chez les acteurs et actrices de l'éducation.</p>		<p>Documentation des mécanismes porteurs à la lumière de l'expérience des partenaires tout au long des activités du Réseau.</p>

## 2. STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Le RÉVERBÈRE repose sur un leadership intellectuel partagé avec la direction et sur une structure de gouvernance dynamique mettant à profit le dialogue entre l'équipe de direction, les chercheurs, les chercheuses et les partenaires issus des milieux de pratique et du transfert des connaissances. La figure 1 offre une perspective globale de la structure de gouvernance du RÉVERBÈRE.

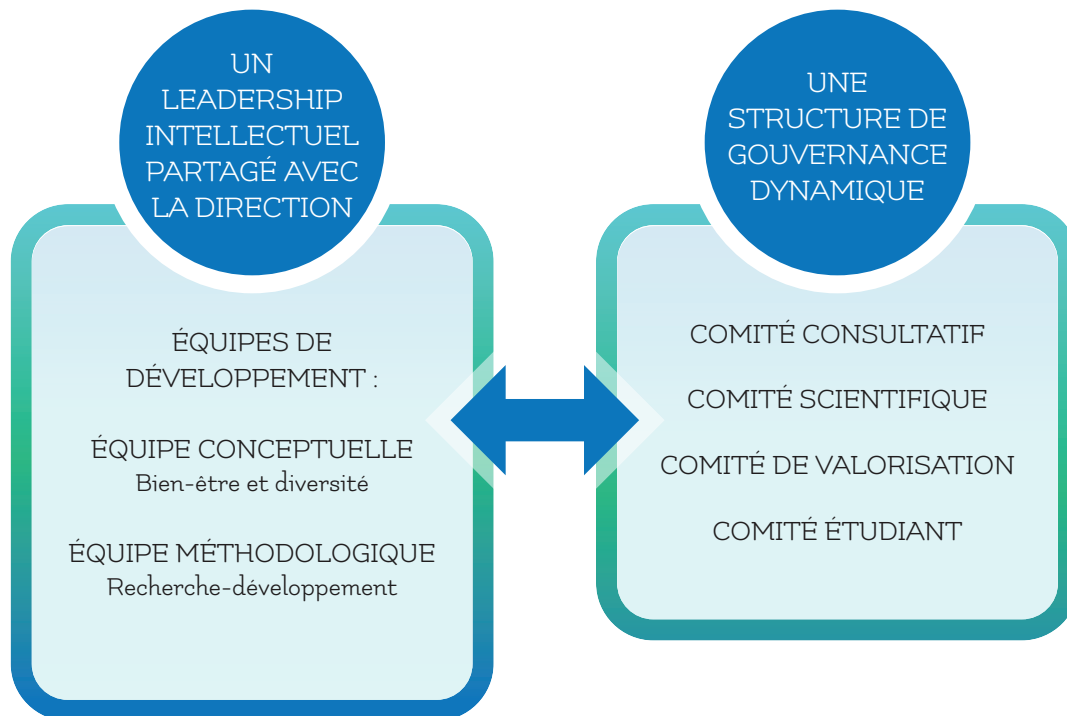
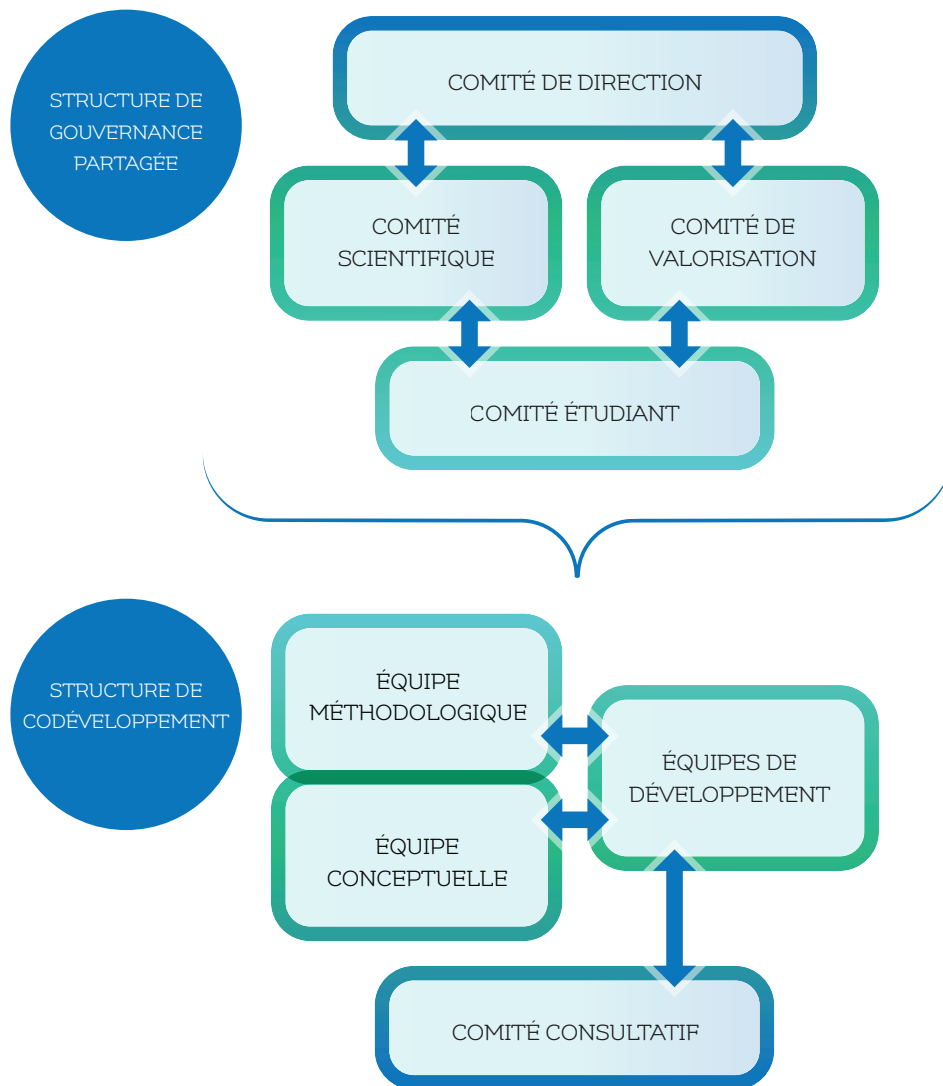


Figure 1.  
Perspective globale de la structure de gouvernance du RÉVERBÈRE

Outre le leadership partagé, le RÉVERBÈRE repose également sur des mécanismes de communication visant à bonifier les occasions d'échanges entre chercheurs, chercheuses et partenaires des milieux de pratique pour ainsi faciliter la coconstruction entre ses différents organes. La figure 2 illustre ces mécanismes qui sont ensuite explicités dans la section Mécanismes de mise en action.

Figure 2.  
Liens qui caractérisent les relations entre la structure de gouvernance partagée et la structure de codéveloppement





## MÉCANISMES DE MISE EN ACTION

La mise en action des équipes et des différents comités s'actualise à travers le séminaire de travail annuel du RÉVERBÈRE réparti sur trois jours qui se tient à l'automne. Le séminaire est consacré aux travaux des équipes et au travail en comités. Les comités et les équipes travailleront en présentiel une fois l'an et à distance quatre fois ou plus par année.

## ÉQUIPE DE DIRECTION

La direction du RÉVERBÈRE est assurée par la professeure Nadia Rousseau (UQTR), initiatrice du Réseau. La codirection est assurée par le professeur Dominic Voyer (UQAR).

La direction du RÉVERBÈRE est responsable de la gestion des activités du Réseau, de la gestion financière et de la reddition de compte aux bailleurs de fonds. La direction est aussi responsable de prendre les décisions pour mener à bien la mission du Réseau, en cohérence avec les documents-cadres et les orientations établies qu'elle s'assure de perpétuer.

Dans le cas où l'un ou l'autre des membres de la direction ne peut plus assurer ses fonctions, la direction ou la codirection encore active assure la direction en l'absence du membre absent. Dans le cas d'une absence prolongée ou permanente, le membre de la direction encore actif a la responsabilité de déterminer les moyens à prendre dans l'intérêt supérieur du RÉVERBÈRE. Dans l'éventualité d'une incapacité des deux membres de la direction, la responsabilité de la direction et des moyens à prendre pour pourvoir les postes vacants revient au Comité scientifique qui s'assure de prendre des décisions dans l'intérêt du RÉVERBÈRE et de sa mission.

## COMITÉ CONSULTATIF

Le **Comité consultatif** est composé de partenaires issus des milieux de pratique (scolaire, ministériel et communautaire). Ces partenaires représentent l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. C'est par l'entremise d'activités tantôt collectives, tantôt de type « carrousel », tantôt en fonction d'intérêts particuliers que ce comité sera en relation avec l'ensemble des chercheurs et des chercheuses.

## MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF

- Orienter les travaux des chercheurs et des chercheuses en fonction des besoins identifiés dans les milieux qu'ils représentent.
- Orienter le développement de produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés en fonction des particularités des milieux représentés par les partenaires.
- Participer au développement de produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés et à leur mise à l'essai en fonction des besoins et des intérêts des partenaires.
- Partager des pratiques efficaces mises en place dans leurs milieux respectifs favorisant le bien-être et la réussite des élèves (savoirs expérientiels).
- Valider la pertinence des connaissances et des produits qui seront transmis aux milieux représentés.
- Orienter le déploiement d'activités de transfert de connaissances en fonction des particularités des milieux représentés par les partenaires.
- Encourager la participation des milieux représentés par les partenaires aux activités de transfert de connaissances proposées.
- Contribuer à la diffusion de l'information relative aux productions et à la diffusion des CIR.
- Établir des liens avec d'autres milieux scolaires ou communautaires susceptibles de bénéficier des productions réalisées.
- Établir des liens de collaboration, d'échange (intra et interprovinciaux) et de réseautage avec d'autres partenaires afin de notamment réduire l'isolement des différents organismes partenaires et de faire émerger de nouveaux partenariats.

## CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF PANCANADIEN

Le Comité consultatif comprend tous les membres partenaires du RÉVERBÈRE.  
Pour accéder à la liste des membres du Comité consultatif, voir l'Annexe 1.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité scientifique est sous la direction de la personne directrice du RÉVERBÈRE. Il est composé de huit chercheurs et chercheuses qui assument un rôle de leadership dans l'une ou l'autre des équipes de développement, et d'un étudiant ou une étudiante de cycle supérieur élu ou élue lors de l'Assemblée étudiante. Ce comité a pour but de coordonner l'ensemble des activités du RÉVERBÈRE et d'assurer le bon déroulement des séminaires de travail annuels.

## MANDAT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Coordonner la production des états de connaissances.
- Coordonner la production des avis.
- Coordonner les séminaires annuels réunissant chercheurs, chercheuses et partenaires.
- Contribuer à la vie étudiante du RÉVERBÈRE en collaboration avec le Comité étudiant.
- Prendre connaissance des balises budgétaires nécessaires à la réalisation des activités.
- Assurer les échanges conceptuels relatifs notamment aux méthodologies de recherche et au bien-être en contexte de diversité.
- Encourager le dialogue et l'enrichissement à partir des perspectives multidisciplinaires et multisectorielles de l'ensemble des membres du RÉVERBÈRE.
- Encourager la prise en compte des avis d'experts internationaux ou d'expertes internationales (états de connaissances; bien-être en contexte de diversité et recherche-développement).

## AUTRES MANDATS POSSIBLES

- Afficher et sélectionner les candidats postdoctoraux et les candidates postdoctorales.
- Assurer le développement de la programmation des écoles d'été.
- Assurer le développement de protocole de mobilité étudiante.
- Afficher et sélectionner les candidats et les candidates récipiendaires du soutien à la transformation des CIR produites dans le cadre de leurs études de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycles en produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés.

## CONSTITUTION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité scientifique est composé de la direction et de la coordination du RÉVERBÈRE, de la personne responsable de l'équipe conceptuelle, de la personne responsable de l'équipe méthodologique, de quatre personnes représentant les équipes de développement, et d'une personne représentant le Comité étudiant. À l'exception de la direction et de la coordination, les mandats sont d'une durée de deux ans et renouvelables. Pour accéder à la liste des membres du Comité scientifique, voir l'Annexe 2.

## COMITÉ DE VALORISATION

Le **Comité de valorisation** est sous la direction de la personne codirectrice du RÉVERBÈRE. Il est composé de huit chercheurs et chercheuses et de quatre personnes représentantes des milieux de pratique, dont l'objectif est d'assurer le dialogue entre chercheurs, chercheuses et praticiens, praticiennes pour ainsi assurer une valorisation optimale des CIR vulgarisées, synthétisées et contextualisées. Le Comité compte également un ou une partenaire du développement web.

## MANDAT DU COMITÉ DE VALORISATION

- Coordonner le développement de la plateforme web dynamique et de ses composantes.
- Coordonner le développement des produits à diffuser sur la plateforme.
- Assurer la réalisation des produits développés à l'intérieur des balises budgétaires établies (en cohésion avec le Comité scientifique).
- Assurer la cohérence entre les produits développés et les besoins des partenaires.
- Assurer la cohérence entre les produits développés et les balises établies en matière de bien-être et diversité (document-cadre sur le bien-être et la réussite).
- Assurer la cohérence entre les produits développés et les balises méthodologiques établies (document-cadre sur la RD).

## AUTRES MANDATS POSSIBLES

- Contribuer à l'identification d'acteurs et d'actrices de l'éducation désireux de participer au développement des produits.
- Planifier les activités annuelles de transfert des connaissances en fonction des besoins des différentes provinces participantes.
- Réaliser la rédaction de l'Avis faisant état des mécanismes les plus susceptibles de contribuer à l'accès et à l'appropriation des CIR sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité chez les acteurs et les actrices de l'éducation.
- Assurer les activités de diffusion de la plateforme et de ses produits.

## CONSTITUTION DU COMITÉ DE VALORISATION

Le Comité de valorisation est composé de la direction et de la coordination du RÉVERBÈRE, de la personne responsable de l'équipe conceptuelle, de la personne responsable de l'équipe méthodologique, de quatre personnes représentant les équipes de développement, d'une personne représentant le Comité étudiant, et de quatre partenaires membres du Comité consultatif. Le Comité s'adjoindra également d'un expert ou d'une experte du développement web lorsque nécessaire. À l'exception de la direction et de la coordination, les mandats sont d'une durée de deux ans et renouvelables. Pour accéder à la liste des membres du Comité de valorisation, voir l'Annexe 3.

## COMITÉ ÉTUDIANT

Lors de l'assemblée étudiante annuelle, les membres du comité désignent une personne responsable du Comité étudiant, une personne représentante au Comité scientifique et une personne représentante au Comité de valorisation. Ceux-ci forment le comité exécutif du Comité étudiant.

## MANDAT DU COMITÉ ÉTUDIANT

- Offrir un espace de discussion et collaboration pour les étudiants et les étudiantes du RÉVERBÈRE.
- Faire connaître les préoccupations des étudiants et des étudiantes au sein du comité scientifique.
- Permettre une représentation étudiante au sein du Comité de valorisation.
- Favoriser la communication entre les instances du RÉVERBÈRE et les étudiants et étudiantes.
- Encourager la participation des étudiants et des étudiantes aux activités scientifiques du RÉVERBÈRE.
- Encourager la participation des étudiants et des étudiantes aux activités de valorisation de la recherche.

## ÉQUIPES DE DÉVELOPPEMENT, CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

Les **équipes de développement**, conceptuelle et méthodologique sont responsables de la mise en œuvre des activités de recherche au sein du RÉVERBÈRE, et ce, en constante interaction avec les partenaires.

## MANDAT DES ÉQUIPES DE DÉVELOPPEMENT, CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

- Identifier les CIR favorisant le bien-être et la réussite en contexte de diversité et en faire un état de connaissances publié en libre accès aux Presses de l'Université du Québec.
- Contribuer au développement continu d'un cadre conceptuel sur le bien-être et la diversité disponible en libre accès sur la plateforme du RÉVERBÈRE.
- Contribuer au développement continu d'un cadre sur la RD disponible en libre accès sur la plateforme du RÉVERBÈRE.
- Transformer les connaissances identifiées en produits utiles pour les acteurs et les actrices de l'éducation à travers un processus collaboratif avec les partenaires.
- Rendre disponibles les produits développés en libre accès sur la plateforme du RÉVERBÈRE.

- Maintenir un lien avec les équipes conceptuelle et méthodologique pour assurer une cohésion au sein du RÉVERBÈRE.
- Valoriser l'expertise multidisciplinaire et multisectorielle dans l'étude approfondie des thématiques.
- Être à l'écoute des besoins des milieux de pratique à travers le dialogue avec le Comité consultatif.
- Assurer la collaboration avec les partenaires dans le processus de RD menant à la transformation des CIR en produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés.
- Collaborer avec les experts internationaux et les expertes internationales.
- Collaborer aux activités de mobilisation de connaissances en fonction de l'expertise particulière de chacun et chacune (transfert des connaissances et productions vulgarisées, synthétisées et contextualisées).
- Collaborer aux activités de transfert des connaissances avec les collaborateurs (public scientifique).
- Collaborer aux activités de transfert des connaissances avec les partenaires de terrain (public professionnel).
- Contribuer au rayonnement du RÉVERBÈRE dans son milieu et dans son propre réseau.

## AUTRES MANDATS POSSIBLES

- Contribuer à l'encadrement des étudiants et étudiantes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.
- Contribuer au mentorat des nouveaux chercheurs et des nouvelles chercheuses.
- Contribuer au mentorat des chercheurs postdoctoraux et des chercheuses postdoctorales.

### 3. RÔLE DES PERSONNES CHERCHEUSES

Les chercheurs et les chercheuses contribueront activement à l'atteinte des objectifs du RÉVERBÈRE à travers leur participation à la réalisation d'états de connaissances et, en fonction des intérêts et expertises, à la collaboration à deux autres équipes de travail (Bien-être en contexte de diversité; RD) ou à la structure de gestion (Comité de valorisation). Voici les principaux rôles des personnes chercheuses :

## COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Les **collaborateurs** et **collaboratrices** de l'international contribuent activement à l'atteinte des objectifs du RÉVERBÈRE à travers leur participation à la réalisation d'un des quatre états de connaissances ou à la collaboration à l'une des deux équipes conceptuelle ou méthodologique (Bien-être en contexte de diversité; RD). Voici les principaux rôles des collaborateurs et des collaboratrices :

- Jouer un rôle d'expert ou d'experte critique sur les états de connaissances ou sur les réalisations des équipes conceptuelle ou méthodologique en offrant une rétroaction critique et constructive aux chercheurs et chercheuses.
- Collaborer aux activités de rédaction à travers la réalisation d'articles ou de chapitres scientifiques en collaboration avec les chercheurs et les chercheuses.
- Collaborer à l'organisation de colloques ou d'autres activités scientifiques avec les chercheurs et les chercheuses (public scientifique).

### AUTRES RÔLES POSSIBLES

- Participer à l'encadrement ou au mentorat des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs du RÉVERBÈRE à travers un plan de mobilité étudiante.
- Contribuer à la programmation des écoles d'été.

## AUTRES PARTENAIRES

Le **RÉVERBÈRE** bénéficie de l'expertise d'autres partenaires, acteurs et actrices clés à l'étape du repérage de données de recherche récentes, de la communication, de la diffusion et de la transformation des CIR, qui sont appelés à travailler directement avec les chercheurs, les chercheuses et les Comités scientifique et de valorisation:

- Le **PÉRISCOPE** : Plateforme Échange, Recherche et Intervention sur la SColarité : Persévérance Et Réussite, pour sa contribution au réseautage et au repérage de recherches récentes parmi les chercheurs et les chercheuses de ce Réseau.
- Les **Presses de l'Université du Québec**, pour l'édition des quatre états de connaissances en format numérique, accessibles sur la plateforme web du RÉVERBÈRE.
- Le **Cégep de Shawinigan**, pour le rôle-conseil en développement web.
- Le **Centre de transfert pour la réussite éducative**, pour le soutien au transfert des connaissances vulgarisées, synthétisées et contextualisées et le rôle-conseil en matière de transfert.



## 4. SÉQUENCE DE RÉALISATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU RÉSEAU

Comme l'illustre la figure 3, les travaux réalisés au sein du RÉVERBÈRE suivent une séquence logique. Ainsi, chacune des équipes de développement identifient les CIR les plus susceptibles de soutenir le bien-être et la réussite en contexte de diversité. L'équipe conceptuelle explore les CIR pour identifier celles permettant de mieux circonscrire le concept de bien-être en contexte de diversité afin d'éviter les flous de représentation. L'équipe méthodologique recherche-développement identifie les meilleurs mécanismes soutenant ce type de recherche nécessaires au processus de transformation des CIR identifiées en produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés. Cette équipe s'attarde, dans cette première séquence de réalisation, à expliciter comment les partenaires des milieux de pratique conçoivent ce type de produits.

Une fois cette première phase de réalisation complétée, les équipes thématiques et l'équipe conceptuelle amorcent la transformation des CIR identifiées en produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés à partir des lignes directrices émises par l'équipe méthodologique. Rappelons que ce processus repose sur une étroite collaboration entre chercheurs, chercheuses et partenaires de terrain.

La dernière phase de la séquence de production renvoie à la diffusion des connaissances et des produits développés par l'équipe du RÉVERBÈRE. Les produits dérivés des CIR ont la particularité d'être libres d'accès et ainsi, accessibles à l'ensemble de la francophonie canadienne par la plateforme web du RÉVERBÈRE. La diffusion de ces produits est également favorisée par leur visibilité grâce aux propres plateformes des partenaires. La diffusion s'appuie également sur des pratiques plus traditionnelles telles que des séminaires et des communications professionnelles. La diffusion scientifique est quant à elle soutenue par la production de monographies libres d'accès et la production d'écrits scientifiques. Le recours aux communications scientifiques est également exploité.

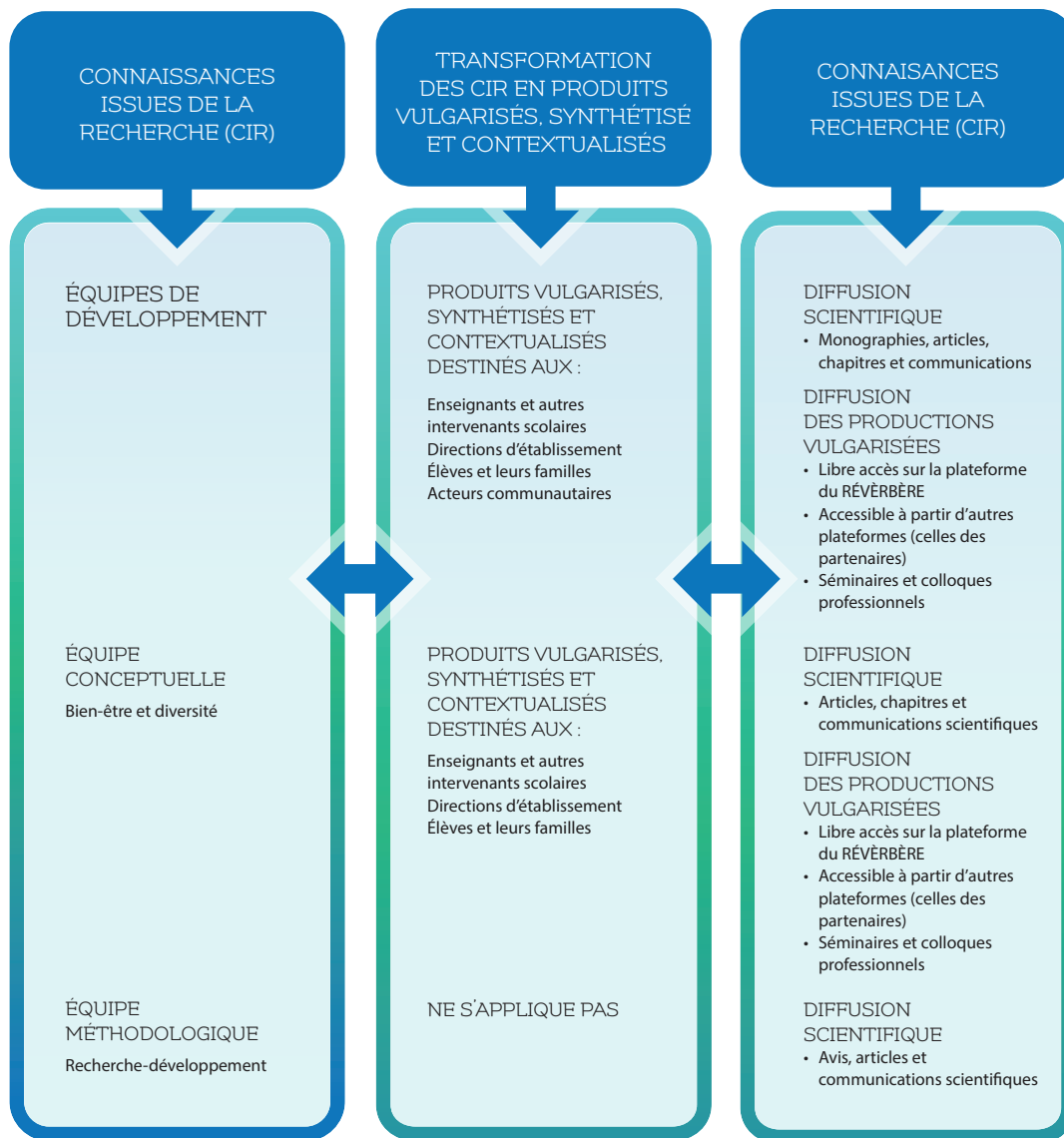


Figure 3.  
Séquence de réalisation des activités du RÉVERBÈRE







reverbereducation.com



RÉVERBÈRE

Réseau de recherche et de valorisation de la recherche  
sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité